

Fiche de données de sécurité

HC

Publié(e): 20/08/2019
Version: 1.0.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial: HC

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations recommandées: Agent antiadhésif.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Société: Mouldpro ApS
Adresse: Baltorpbakken 10
Code postal: 2750
Ville: Ballerup
Pays: DANEMARK
E-mail: sales@mouldpro.com
Téléphone: +45 70 20 31 31
Page de garde: www.mouldpro.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA (INRS))

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP-classification: Flam. Liq. 2;H225 Eye Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H336

Effets nocifs les plus graves: Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes



Mentions d'avertissement: Danger

Contient

Substance: propane-2-ol

Phrases H

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Fiche de données de sécurité

HC

Publié(e): 20/08/2019
Version: 1.0.0

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Phrases P

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P304+340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Il n'y a pas eu d'évaluation PBT ni vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Substance	N° CAS	Numéros CE	No d'enregistrement REACH	Concentration	Notes	CLP-classification
propane-2-ol	67-63-0			> 50%		Flam. Liq. 2;H225 Eye Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H336
Complexes du 1,3-diéthényl-1,1,3,3-tétraméthylsiloxane de platine	68478-92-2	270-844-4		< 1%		Flam. Liq. 3;H226 Skin Irrit. 2;H315 Eye Dam. 1;H318 STOT SE 3;H335

Veuillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases H..

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation: Sortir à l'air libre. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Ingestion: Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.
Contact cutané: Enlever les vêtements souillés. Consulter un médecin en cas de malaise persistant. Laver la peau avec de l'eau.
Contact avec les yeux: Rincer immédiatement à l'eau (de préférence avec un rince-œil) durant au moins 5 minutes. Bien ouvrir l'œil. Le cas échéant, enlever les lentilles de contact. Consulter un médecin.
Brûlures: Rincer à l'eau jusqu'à ce que les douleurs cessent. Retirer les vêtements qui n'ont pas brûlé sur la peau - contacter un médecin ou l'hôpital, et poursuivre si possible le rinçage jusqu'à l'arrivée du médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'ingestion, peut irriter les muqueuses de la bouche et du tube digestif. Irritant pour les yeux. Entraîne une sensation de brûlure et un larmoiement. Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

Fiche de données de sécurité

HC

Publié(e): 20/08/2019
Version: 1.0.0

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Eteindre l'incendie avec de la poudre, de la mousse ou un brouillard d'eau. Refroidir les stocks qui ne sont pas en flammes en pulvérisant de l'eau ou du brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés: Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut libérer un gaz de combustion toxique contenant du monoxyde de carbone en cas d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais. Porter un appareil respiratoire isolant ainsi qu'une combinaison de protection chimique lorsqu'un contact physique (proche) est probable.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes: Rester sous le vent / se tenir à distance de la source. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Interdit de fumer ou d'entretenir une flamme nue. Prendre des mesures de précaution contre l'électricité statique. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles et des équipements antidéflagrants. Porter un appareil de protection respiratoire. Mettre des gants. Utiliser des lunettes de protection.

Pour les secouristes: En plus de ce qui précède: Le port d'une combinaison de protection répondant à la norme EN 368, type 3, est recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Bloquer la progression des déperditions et les absorber à l'aide de sable ou de tout autre matériau absorbant ininflammable, puis transporter ces déperditions dans des récipients à déchets appropriés.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 8 pour le type d'équipement de protection.

Se reporter à la section 13 pour les instructions sur l'élimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Travailler en utilisant un ventilateur aspirant efficace (par exemple ventilateur d'aspiration). Un accès à l'eau courante et un équipement pour le lavage des yeux doit être prévu. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux. Interdit de fumer ou d'entretenir une flamme nue. Prendre toutes les mesures de précaution contre l'électricité statique. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles et des équipements antidéflagrants.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker hors de portée des enfants. Ne pas stocker avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des médicaments ou des produits équivalents. Conserver dans l'emballage original étroitement fermé. Doit être stocké dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas stocker avec: Acides forts/ Alcalis forts/ Oxydants forts/ Réducteurs forts.

Fiche de données de sécurité

HC

Publié(e): 20/08/2019
Version: 1.0.0

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'utilisations spécifiques en plus des utilisations identifiées au point 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition professionnelle

Nom de la substance	Période	ppm	mg/m3	fibre/cm3	Remarques	Observations
propane-2-ol	VLCT	400	980			

VLCT = Valeurs Limites Court Terme

Méthodes de mesure: Vérifier que les mesures d'hygiène du travail sont conformes aux limites d'exposition professionnelle en vigueur.

Base légale: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, Octobre 2016.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés: Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.

Équipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage: Utiliser des lunettes de protection. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 166.

Équipement de protection individuelle, protection des mains: Mettre des gants. Type de matériau: Butylcaoutchouc. Durée de pénétration: >8 heures. La conformité et la durabilité d'un gant dépend de l'usage qui en est fait, notamment la fréquence et la durée du contact, l'épaisseur du matériau dans lequel est fabriqué le gant, sa fonctionnalité et sa résistance chimique. Toujours demander conseil auprès du fournisseur de gants. Les gants doivent être en conformité avec la norme EN 374.

Équipement de protection individuelle, protection respiratoire: Utilisation légère (petit volume, exposition courte (moins de dix minutes)): Non exigé. Utilisation moyenne (volume moyen, exposition moyenne (1 à 2 heures)): Type de filtre: A. La protection respiratoire doit être en conformité avec l'une des normes suivantes: EN 136/140/145.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement: S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Paramètre	Valeur/unité
État	Liquide
Couleur	Aucune donnée
Odeur	Caractéristique
Solubilité	Soluble dans : Eau.
Propriétés explosives	Aucune donnée
Propriétés oxydantes	Aucune donnée

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
pH (solution à utiliser)	Aucune donnée	
pH (concentré)	Aucune donnée	
Point de fusion	Aucune donnée	
Point de congélation	Aucune donnée	

Fiche de données de sécurité

HC

Publié(e): 20/08/2019
Version: 1.0.0

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	82 °C	
Point d'inflammation	12 °C	
Taux d'évaporation	Aucune donnée	
Inflammabilité (solide, gaz)	399 °C	
Limites d'inflammabilité	Aucune donnée	
Limites d'explosion	2 - 12,7 vol%	
Pression de vapeur	Aucune donnée	
Densité de vapeur	Aucune donnée	
Densité relative	Aucune donnée	
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée	
Température de décomposition	Aucune donnée	
Viscosité	Aucune donnée	
Seuil olfactif	Aucune donnée	

9.2. Autres informations

Paramètre	Valeur/unité	Remarques
Densité	0,998 g/cm3	

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit avec: Acides forts/ Alcalis forts/ Oxydants forts/ Réducteurs forts.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager au sol. Les vapeurs peuvent provoquer des mélanges explosifs avec l'air.

10.4. Conditions à éviter

Eviter toute augmentation de température ainsi qu'un contact avec des sources d'inflammation. Eviter l'exposition directe à la lumière du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts/ Alcalis forts/ Oxydants forts/ Réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit se décompose s'il est exposé au feu ou réchauffé à des températures élevées ; il peut se dégager des gaz inflammables et toxiques.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - par voie orale:

propane-2-ol, cas-no 67-63-0

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50		4570mg/kg			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis. Son ingestion peut indisposer.

Fiche de données de sécurité

HC

Publié(e): 20/08/2019
Version: 1.0.0

Toxicité aiguë - par voie cutanée:

propane-2-ol, cas-no 67-63-0

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Lapin	LD50		13400mg/kg			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - par inhalation:

propane-2-ol, cas-no 67-63-0

Organisme	Type de test	Durée d'exposition	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Rat	LD50	4 h	30mg/l			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles. Peut provoquer une irritation de la peau et des rougeurs.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Irritant pour les yeux. Entraîne une sensation de brûlure et un larmoiement.

Sensibilité respiratoire et cutanée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Propriétés cancérogènes: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Exposition STOT unique: En cas d'ingestion, peut irriter les muqueuses de la bouche et du tube digestif. Le produit libère des vapeurs qui peuvent provoquer léthargie et vertige. De grandes concentrations de vapeurs peuvent provoquer maux de tête et intoxication.

Exposition STOT répétée: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration: Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Autres effets toxicologiques: Aucun connu.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

propane-2-ol, cas-no 67-63-0

Organisme	Espèces	Durée d'exposition	Type de test	Valeur	Conclusion	Méthode de test	Source
Crustacés		48 h	CE50	9714mg/l			
Algues		72 h	CE50	1450mg/l			
Poisson		96 h	CL50	10400mg/l			

Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

Fiche de données de sécurité

HC

Publié(e): 20/08/2019
Version: 1.0.0

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune évaluation n'a été faite.

12.6. Autres effets néfastes

Aucun connu.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface. Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet, il répond aux critères de déchet dangereux (Dir. 2008/98/CE). Recueillir les déversements et les déchets dans des conteneurs fermés et étanches pour leur élimination sur le site local de déchets dangereux. Une fois nettoyé, l'emballage vide peut être jeté comme déchet recyclable.

Catégorie de déchet: Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex.
12 01 99 déchets non spécifiés ailleurs
Chiffons d'essuyage avec solvants organiques: Code CED: 15 02 02 absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:	1219	14.4. Groupe d'emballage:	II
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	ALCOOL ISOPROPYLIQUE	14.5. Dangers pour l'environnement:	Le produit ne doit pas être étiqueté comme danger environnemental (symbole: poisson et arbre).
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3		
Etiquette(s) de danger:	3		
Numéro d'identification du danger:	33	Code de restriction tunnel:	D/E

Transport par cours d'eau intérieurs (ADN)

14.1. Numéro ONU:	1219	14.4. Groupe d'emballage:	II
14.2. Nom d'expédition des Nations unies:	ISOPROPYL ALCOHOL	14.5. Dangers pour l'environnement:	Le produit ne doit pas être étiqueté comme danger environnemental (symbole: poisson et arbre).
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3		
Etiquette(s) de danger:	3		
Transport en bateaux-citernes:			

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	1219	14.4. Groupe d'emballage:	II
--------------------------	------	----------------------------------	----

Fiche de données de sécurité

HC

Publié(e): 20/08/2019
Version: 1.0.0

14.2. Nom d'expédition des Nations unies: ISOPROPYL ALCOHOL

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

Etiquette(s) de danger: 3

EmS: F-E, S-D

14.5. Dangers pour l'environnement:

Nom(s) de la ou des substances présentant un danger pour l'environnement:

IMDG Code segregation group: - Aucun -

Le produit n'est pas un Marine Pollutant (MP).

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: 1219

14.2. Nom d'expédition des Nations unies: ISOPROPYL ALCOHOL

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

Etiquette(s) de danger: 3

14.4. Groupe d'emballage: II

14.5. Dangers pour l'environnement:

Le produit ne doit pas être étiqueté comme danger environnemental (symbole: poisson et arbre).

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Ne s'applique pas.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions spéciales: Un soin tout particulier doit être apporté aux employés de moins de 18 ans. Les jeunes de moins de 18 ans ne peuvent pas réaliser de tâche les exposant de manière nuisible à ce produit.
DIRECTIVE 2012/18/UE (Seveso), P5c LIQUIDES INFLAMMABLES: Colonne 2: 5000 t, Colonne 3: 50000 t.

Visé par:
Directive du Conseil (CE) relative à la protection des jeunes au travail.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Autres informations: Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Historique des versions et indication des modifications

Version	Date de révision	Responsable	Modifications
1.0.0	20/08/2019	Bureau Veritas HSE - DOL	New

Abréviations:
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
STOT: Specific Target Organ Toxicity
vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur le produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de

Fiche de données de sécurité

HC

Publié(e): 20/08/2019
Version: 1.0.0

données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa dernière version.

Conseils de formation: Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Méthode de classification: Calcul basé sur les dangers de composants connus. Données d'essai.

Liste des déclarations H pertinentes

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

La FDS a été élaborée par

Société:	Bureau Veritas HSE Denmark A/S
Adresse:	Oldenborggade 25-31
Code postal:	7000
Ville:	Fredericia
Pays:	DANEMARK
E-mail:	infohse@dk.bureauveritas.com
Téléphone:	+45 77 31 10 00
Page de garde:	https://www.bvhse.dk/
Langue du document:	FR